

ANNEXE 3

INFORMATION DES FAMILLES

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte:



- N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au devant du danger.
- Écoutez la radio
Et respectez les consignes des autorités



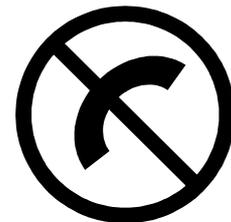
FREQUENCE France Inter :	90.6 ou 99.8 Mhz
FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet : France Bleu Armorique FM	87.7

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer, ni vous exposer



- Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.

- Ne téléphonez pas.
- N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.



- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).